

Incroyable : le Président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme attaque violemment un citoyen engagé contre les compteurs Linky

Cf en ligne : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/ldh-agresse.htm>

C'est avec des termes aussi cordiaux que « profondément malhonnête » ou « vos méthodes », mais aussi en agitant des menaces, que Michel Tubiana, Président d'honneur de la Ligue de Droits de l'Homme (LDH) s'est attaqué à Stéphane Lhomme, conseiller municipal de Saint-Macaire (Gironde) et animateur actif de l'opposition citoyenne aux compteurs communicants Linky et cie.

Il faut dire que, après avoir pris contre les compteurs espions Linky la seule position possible en vertu de ses engagements, à savoir [exiger l'arrêt de l'installation de ces compteurs](#), la LDH a battu en retraite sous la pression appuyée de l'industriel Enedis.

Aujourd'hui, Michel Tubiana est envoyé par Enedis pour faire le « service après vente », c'est à dire s'en prendre violemment à Stéphane Lhomme et exiger que, dans le cadre de la préparation du [Rassemblement national Stop-Linky du 22 mars prochain](#), il soit fait état de la position dictée par Enedis à la LDH.

Loin de répondre par la surenchère, Stéphane Lhomme a renvoyé M Tubiana à la saine lecture des propres statuts de la LDH et appelé celle-ci à réétudier la question des compteurs communicants mais aussi, de toute urgence, à dénoncer les méthodes totalitaires ([mensonges](#), [intimidations](#), [effractions](#), violences verbales et parfois même [violences physiques](#)) utilisées un peu partout en France par Enedis et ses sous-traitants à l'encontre des citoyens de plus en plus nombreux qui refusent de se laisser imposer les compteurs espions Linky.

Voici ci-dessous l'échange de courriels entre MM Tubiana et Lhomme.

----- Message d'origine -----

Sujet :Rectificatif

Date :Wed, 8 Mar 2017 14:32:02 +0100

De :Michel Tubiana <michel.tubiana@wanadoo.fr>

Pour :stephane.lhomme@wanadoo.fr

Monsieur,

Je constate que tant sur votre site que sur l'appel à manifestation que vous diffusez, vous faites état de la position de la LDH en ces termes (dans la note sur votre site) :

C'est si vrai que la Ligue des Droits de l'Homme a demandé l'arrêt de l'installation des compteurs Linky par un communiqué cinglant.

En fait, vous faites référence au premier communiqué de la LDH et non au second d'un contenu différent.

Le fait que vous ne fassiez référence qu'au premier communiqué sans indiquer que la position de la LDH a évolué est profondément malhonnête.

Je vous demande instamment de porter à la connaissance de vos lecteurs la position définitive de la LDH.

A défaut, nous serons amenés à exprimer publiquement notre position sur vos méthodes.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.

Michel TUBIANA

Président d'honneur de la LDH

----- Réponse -----

Sujet :Re: Rectificatif

Date :Wed, 8 Mar 2017 16:18:57 +0100

De :Stéphane Lhomme <stephane.lhomme@wanadoo.fr>

Pour :Michel Tubiana <michel.tubiana@wanadoo.fr>

Monsieur le Président d'Honneur de la Ligue de Droits de l'Homme,

Je prends note avec sidération de la violence des termes que vous utilisez à mon encontre, comme "profondément malhonnête" ou "vos méthodes". Il faut croire, Monsieur le Président d' Honneur, que c'est le caractère humaniste de votre engagement qui vous amène à vous adresser ainsi à un militant associatif qui n'a rien à vendre, contrairement à l'industriel Enedis, et agit pour l'intérêt général et, en l'occurrence, **pour la préservation des libertés publiques**.

Face à **la violence de votre attaque**, je me permets de vous renvoyer à la saine lecture des propres statuts de la LDH qui lui donnent pour mission de combattre "*l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance*".

Sachez que je pourrais moi aussi caractériser de façon imagée le fait que vous ayez **baissé pavillon sous la pression de l'industriel Enedis** qui est venu à votre rencontre - j'en ai été informé de façon très précise - pour **vous imposer un changement de position sur le compteur communicant (et espion) Linky**.

C'est d'ailleurs de toute évidence le même Enedis qui vous envoie aujourd'hui m'attaquer violemment dans la perspective du **Rassemblement national Stop-Linky organisé le 22 mars prochain devant la maison de la Radio**, auquel je vous invite d'ailleurs cordialement tant votre présence serait justifiée.

Par ailleurs, vous me "menacez" d'évoquer publiquement cette affaire : croyez bien que j'y suis très favorable car cela permettra assurément de faire **mieux connaître les méthodes d'Enedis** mais aussi les graves dangers pour les libertés publiques que font courir les programmes de compteurs communicants.

Je me permets de vous renvoyer à nouveau aux statuts de la LDH qui précisent qu' "*elle lutte en faveur du respect des libertés individuelles en matière de traitement des données informatisées, et contre toute atteinte à la dignité, à l'intégrité et à la liberté...*"

De toute évidence, les dirigeants d'Enedis ont oublié de vous faire savoir que, sur le terrain, les sociétés privées qu'ils ont missionnées pour installer les compteurs Linky ne cessent de **menacer, intimider, mentir, et parfois molester les citoyens jusque dans leurs propres logements**. Il est d'ailleurs nécessaire que la LDH, avant même de réétudier de façon objective la question des compteurs communicants, prenne immédiatement position à l'encontre de ces méthodes injustifiables.

Pour finir, sachez que je serai plus solide que vous **face aux injonctions arbitraires** et que, de fait, je vais continuer à faire connaître la position **éclairée et justifiée que la LDH a prise concernant les compteurs communicants**, sachant que le revirement suivant, imposé par l'industriel Enedis, est nul et non avenue (du moins du point de vue de la protection des libertés publiques).

Je vous prie de croire à ma plus haute considération pour les engagements de la LDH

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33490)

Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

